

SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT RELATIVE À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION DU PÔLE DE FORMATIONS SUPÉRIEURES ET DE RECONSTRUCTION DE L'IFSI

SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL D'AMBILLY

entre **Christian DUPESSEY**, Président d'Annemasse Les Voirons Agglomération,
et **Bruno VINCENT**, Directeur du Centre Hospitalier Alpes Léman

avec la participation de :

- **Martial Saddier**, Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Alpes Léman
- **Yannick Neuder**, Vice-Président à l'enseignement supérieur et à la Recherche de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

ce jeudi 19 juillet 2018 à 9h30 - salle du Conseil du CHAL

>> LE PROJET

Cette opération s'envisage dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse Agglo, rendant nécessaire la constitution d'un groupement de commandes entre ces deux entités pour passer l'ensemble des marchés de maîtrise d'oeuvre et de travaux nécessaires à l'opération.

Ce projet est intégré dans le cadre du programme d'action du Plan Etat-Région. La reconstruction est prévue sur le site de l'ancien Hôpital à Ambilly, au sein de la ZAC Etoile Annemasse Genève.

Coût de l'opération : 10,3 Millions d'euros

Financé par :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4 Millions d'euros
- Annemasse Agglo : 4 Millions d'euros
- CHAL : 2,3 Millions d'euros

La construction : 4100m² de surface utile comprenant :

- 1 IFSI (2500m²) géré par le CHAL : 1 amphithéâtre de 250 places, 4 salles de 100 places, 25 petites salles
- 1 Pôle de formations supérieures (300m²) géré par Annemasse Agglo - Grand Forma
- locaux mutualisés (1300 m²) : centre de documentation, salles informatiques

Le calendrier :

- septembre 2019 : pose de la première pierre
- septembre 2022 : livraison de l'opération

Le projet IFSI :

- Il est prévu d'y accueillir en 2022
- 3 promotions de 130 étudiants infirmiers
- 1 promotion de 100 élèves aides-soignants

>> L'IFSI AUJOURD'HUI



Etudiants :

- 3 promotions de 108 étudiants infirmiers
- 1 promotion de 77 élèves aides-soignants

Professionnels :

- 1 Directrice (Isabelle RUIN), 1 cadre supérieur de santé, 1 documentaliste, 4 secrétaires, 21 formateurs, 3 agents d'entretien

Budget :

- 2,5 Millions d'euros

Conventions : L'IFSI est adossé au CHAL et rattaché par convention à l'Université Grenoble-Alpes (UGA) dans le cadre de l'universitarisation de la formation.

D'autres conventions ont été signées, notamment avec Annemasse-Agglo «Grand Forma» pour le prêt de salles de cours à Annemasse et avec l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) pour la location de salles de cours à Bonneville.